



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

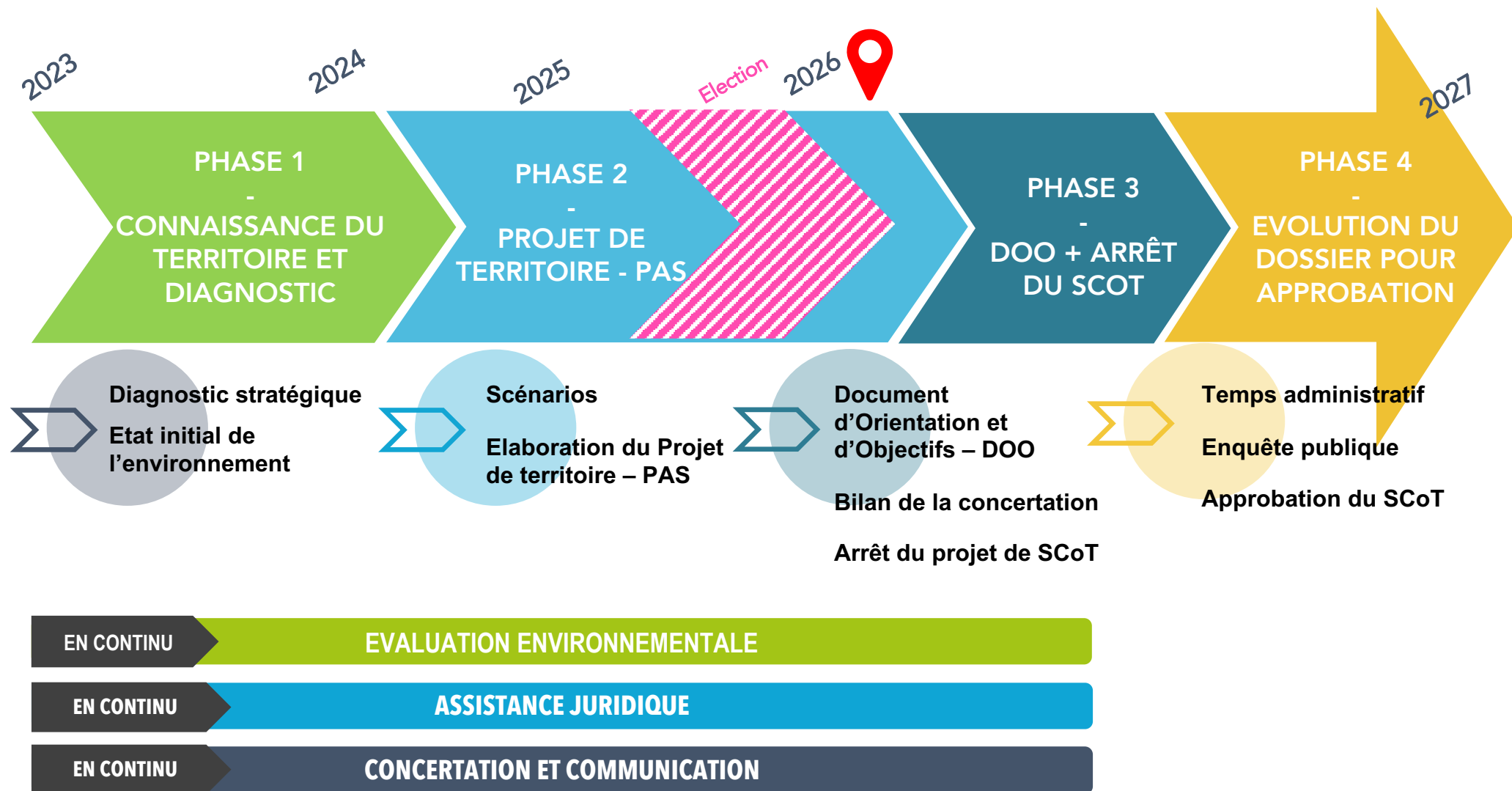
ELABORATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT), INCLUANT UN SCHEMA DIRECTEUR « ENERGIES RENOUVELABLES ET PAYSAGES » DU PETR DU PAYS DE LA VALLEE DE MONTLUÇON ET DU CHER

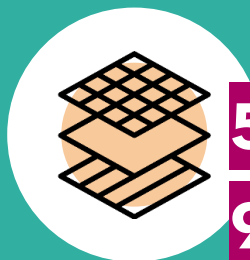
Réunion publique

23 et 24 juin 2026



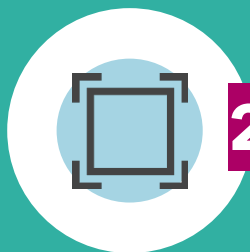
Planning de la démarche





5 intercommunalités

90 communes



2 177 km²



106 866 habitants

1 Plan de
paysage

1 Projet Culturel de
Territoire, « Culture &
Paysages »

1 patrimoine industriel
historique

1 schéma directeur
énergétique

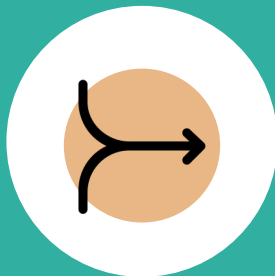


Qu'est-ce qu'un SCoT ?



un **S**chéma

Les **grandes orientations** de l'aménagement du territoire à long terme pour le futur document d'urbanisme intercommunal qui déterminera ensuite le droit à construire



de **C**ohérence

La **vision partagée** de l'avenir du territoire pour les **20 ans à venir à portée pluridisciplinaire** : logement, environnement, déplacement, tourisme, économie, etc.



Territoriale

90 communes du PETR de la vallée de Montluçon et du Cher : c'est un document **d'aménagement du territoire** (traduction spatiale - cartographiée)

Il est composé de 3 parties

Qu'est-ce qu'un SCoT ?

> Abordés ce soir <



Diagnostic

pour identifier **les enjeux spécifiques** du territoire et **mettre en évidence les tendances à l'œuvre**

Il traite de toutes les composantes :
environnement, habitat,
pratiques de mobilité, etc.



Projet d'Aménagement Stratégique - PAS

pour définir **la vision stratégique** de
l'aménagement du
territoire **pour les 20 ans
à venir, et fixer le cap**
des politiques publiques
territoriales



Document d'Orientation et d'Objectifs - DOO

pour **décliner la
stratégie du PAS en
objectifs thématiques
plus opérationnels** en
prenant en compte les
spécificités du territoire

Le SCoT et les orientations supérieures

Documents et règles supérieures à intégrer

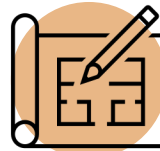


LOIS
*SRU, Grenelle, ALUR,
ELAN, LC, APER, ZAN*

SCHÉMAS
RÉGIONAUX
SRADDET



AUTRES
SCHÉMAS
SDAGE, SAGE,
PGRI



SCoT

Documents de planification locale



PLUi



**Autorisations
commerciales**



**Plan de
mobilité**



**Programme
de l'Habitat**



Plan Climat

**Permis de
construire**

> Tirer les enseignements du bilan à 6 ans du SCoT de 2013-2019

Pourquoi réviser le SCoT ?



- ✓ Des **considérations environnementales** déjà intégrées
- ✓ Des Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) qui affine **les objectifs de réduction** des émissions de gaz à effet de serre
- ✓ Une meilleure connaissance du foncier économique avec un **suivi des zones d'activités**
- ✓ La prise en compte de **nouvelles thématiques stratégiques** : agriculture, tourisme, numérique, mobilité..

- Remise en question **des grands équilibres du SCoT** : un scénario démographique à recalibrer
- Préparation du territoire au **changement climatique**
- Adapter le SCoT aux **évolutions réglementaires**
- Des **projets économiques d'envergure** à considérer et des filières productives à développer
- Refonder la stratégie mobilité autour de **l'alternative à la voiture**
- Peu de **prise en compte de la transition énergétique**
- Recentrer la stratégie habitat sur **la vacance et les centralités**

> Adapter la stratégie aux évolutions du cadre législatif et réglementaire

Pourquoi réviser le SCoT ?



Limiter les émissions
de gaz à effet de serre
et anticiper les
**adaptations aux
effets du
changement
climatique**



**Enrayer la perte de
biodiversité** et
améliorer le
fonctionnement
écologique des
milieux



**Limiter la
consommation
d'espaces** naturels et
réduire l'artificialisation

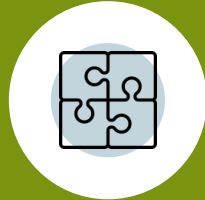
Les objectifs du PAS



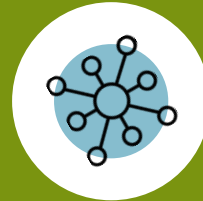
La recherche des équilibres



Vers un **territoire du bien vivre**
(culture, paysages, gastronomie)



Accompagner les initiatives dans le cadre de vie unique d'une ville moyenne en offrant une **alternative aux métropoles** grâce à un dialogue renforcé entre la ville et la campagne



Amplifier son rayonnement en développant son interaction avec les territoires voisins et consolider un **système territorial ouvert**



Accroître le **progrès et la qualité de vie** des habitants et accélérer **les transitions énergétiques, écologiques et foncières**



Faciliter **l'adaptation** des espaces aux effets des **changements climatiques** et des évolutions sociales et économiques

Une stratégie qui active 3 leviers spatiaux

MAILLAGE DU CHER / CANAL :

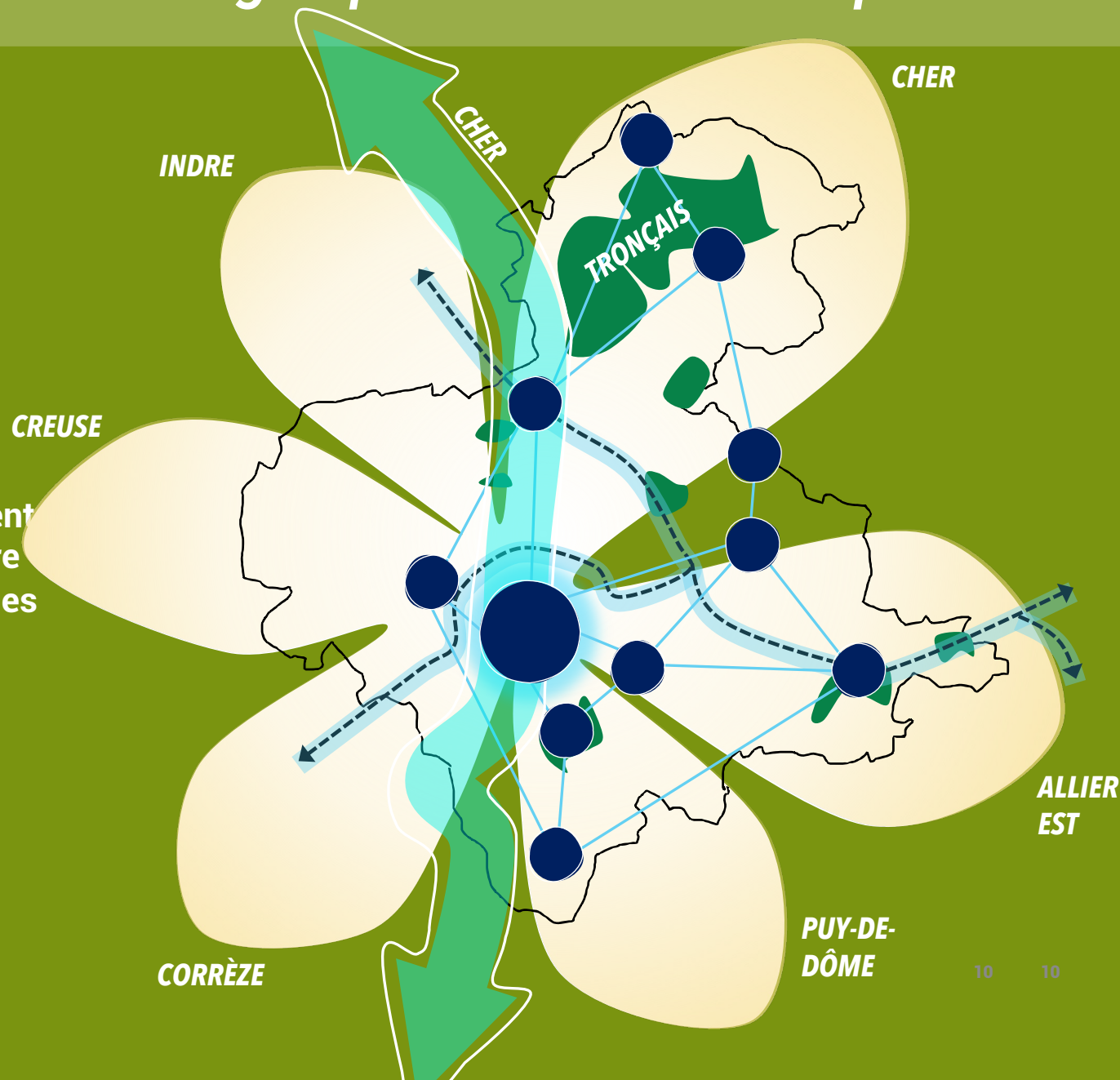
vallée du cher, canal de Berry, trame écologique et paysagère = fondement historique, géographique et naturel

PIVOT MONTLUÇON – COMMENTRY ET SYTÈME POLARISÉ

Appui sur les grands axes A71, N145 = des liaisons qui connectent les différentes parties du territoire et articulent les spécificités locales (plateaux agricoles, Tronçais...)

LOGIQUE DES ÉCHANGES EXTERIEUR + LOGIQUE DES COMPLÉMENTARITÉS

INTRINSÈQUES : échanges avec les territoires extérieurs pour faciliter l'adaptation du territoire aux évolutions sociales et économiques



Une ambition qui s'appuie sur deux leviers

Pour 2050, le territoire du PETR Pays de la vallée de Montluçon et du Cher affirme une ambition qui cherche à :

- ➔ Faire de **l'historicité industrielle un levier de rebond économique**, en s'appuyant sur une identité productive qui structure encore fortement le territoire ;
- ➔ Faire du **patrimoine écologique et paysager un levier d'attractivité résidentielle**, dans une logique de territoire refuge face aux effets du changement climatique.

3 axes stratégiques pour le PAS



Valoriser l'ancrage industriel et les ressources agricoles, naturelles et culturelles comme moteurs d'une économie locale, durable et innovante



Renforcer les coopérations territoriales pour construire un espace de vie connecté, équilibré et solidaire



Accroître l'attractivité en offrant un cadre de vie adapté aux effets du changement climatique



Valoriser l'ancrage industriel et les ressources agricoles, naturelles et culturelles comme moteurs d'une économie locale, durable et innovante

Valoriser les ressources productives et patrimoniales du territoire comme leviers de développement économique local.

L'ambition consiste à :

- faire du renouvellement productif et industriel un levier de développement local en s'appuyant sur l'armature économique, les savoir-faire historiques ;*
- Transformer ses ressources en moteurs d'innovation économiques et d'attractivité pour structurer une économie touristique, artisanal et tertiaire.*



Valoriser l'ancrage industriel et les ressources agricoles, naturelles et culturelles comme moteurs d'une économie locale, durable et innovante



Structurer un écosystème industriel lisible et attractif en consolidant l'armature économique territoriale

- **Développer des complémentarités avec les territoires voisins** en matière de formation, d'enseignement, d'innovation, d'économie ;
- **Concilier développement économique et sobriété foncière** dans les espaces économiques existants.



Renforcer l'ancrage du tissu économique en reliant ...



...les **espaces de vie** (les actifs et les habitants)



...les lieux de **production et d'emplois**



...les lieux **d'habitat**



...les **centralités** (services, équipements)



...les sites de **formation**

Valoriser l'ancrage industriel et les ressources agricoles, naturelles et culturelles comme moteurs d'une économie locale, durable et innovante



Préserver la diversité des espaces agricoles et forestiers



Organiser son développement commercial et tertiaire avec l'armature territoriale.

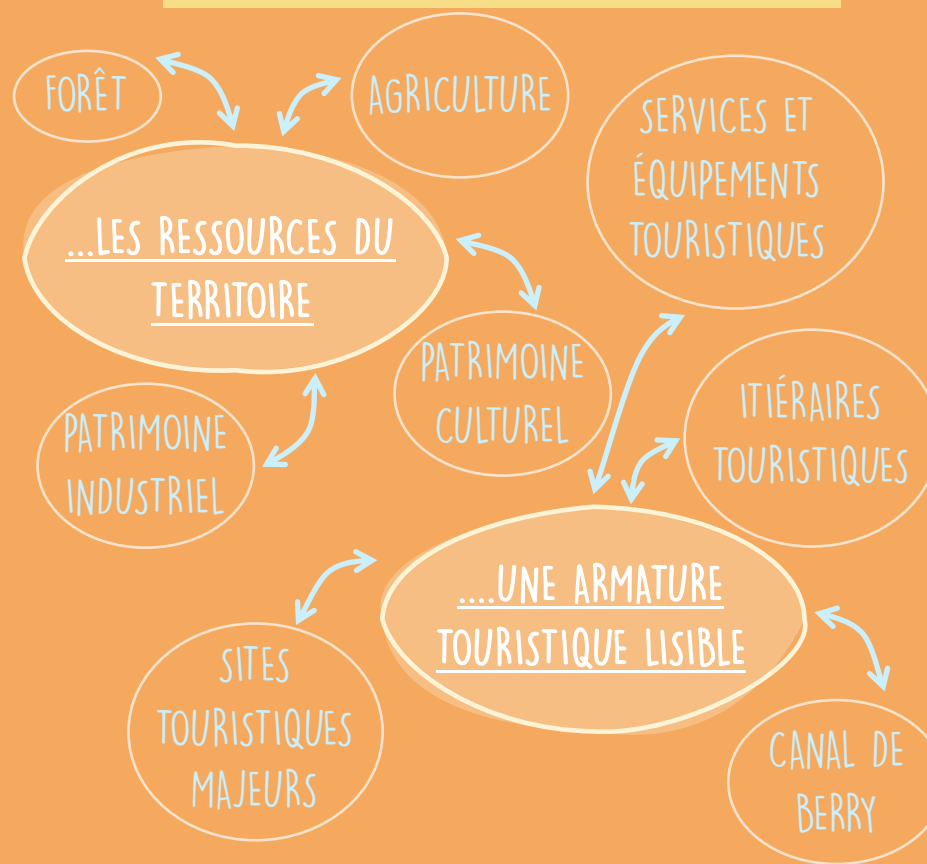


Faire de son héritage industriel, artisanal et culturel un levier de renouvellement et de diversification économique



Consolider le tourisme comme levier d'attractivité économique, résidentielle et territoriale, en s'appuyant sur

...





Renforcer les coopérations territoriales pour construire un espace de vie connecté, équilibré et solidaire

Renforcer les coopérations internes et externes pour construire un espace de vie plus connecté, plus équilibré et plus solidaire.

Le territoire entend structurer ses coopérations selon trois registres complémentaires :

- *des coopérations territoriales en structurant une armature territoriale lisible,*
- *des coopérations en matière de mobilité et d'accessibilité,*
- *des coopérations écologiques, paysagères et de ressources.*

Renforcer les coopérations territoriales pour construire un espace de vie connecté, équilibré et solidaire

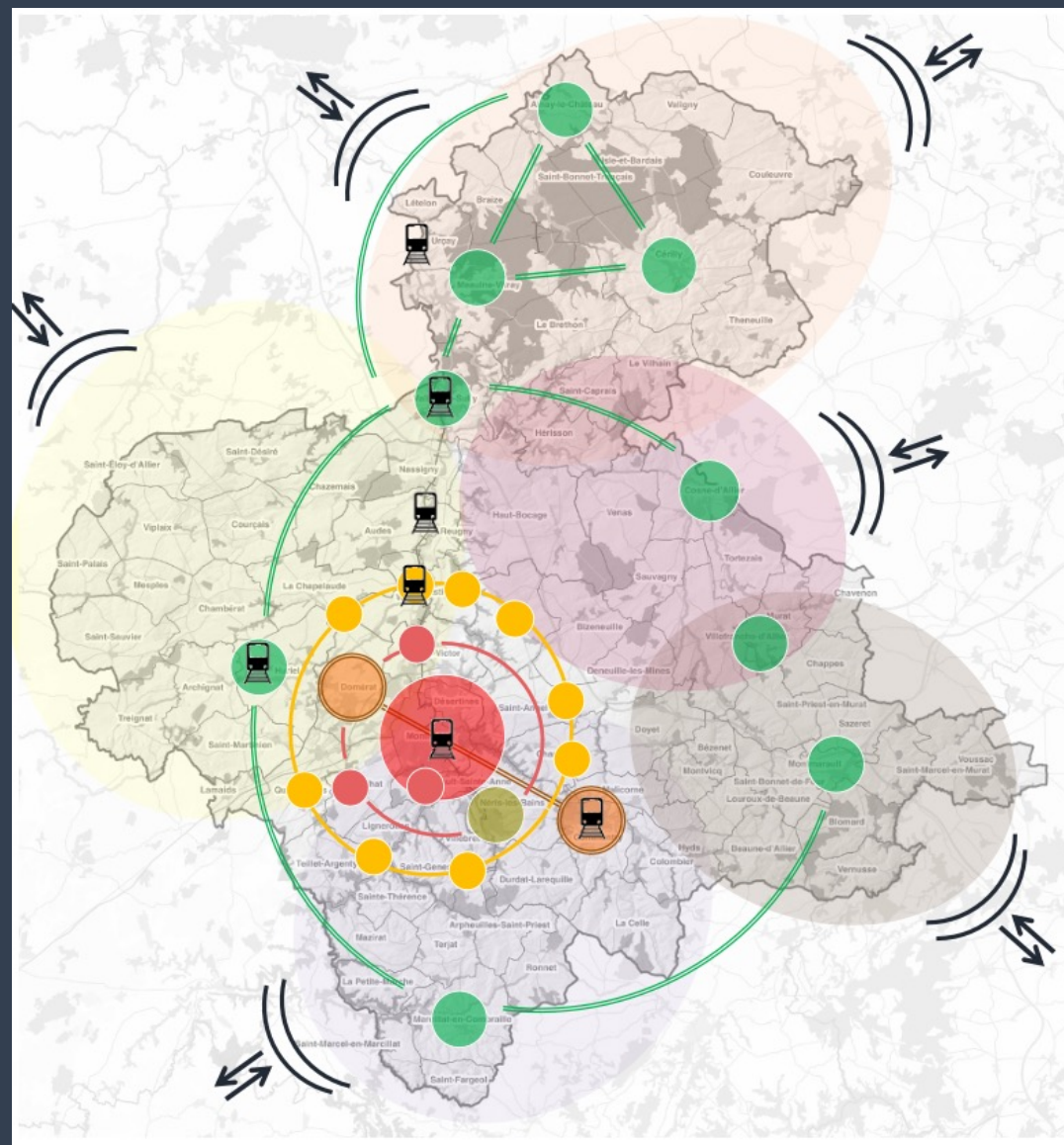


Développer des coopérations intercommunales (armature)

Afin d'inscrire son développement dans une logique de sobriété, d'équilibre et d'accessibilité, le territoire s'appuie sur **une armature territoriale hiérarchisée et complémentaire** organisée autour de plusieurs polarités.

Chaque niveau de polarité a vocation à accueillir un développement différencié, **proportionné à son rôle territorial.**

-  Pôle urbain principal : Montluçon – Désertines
-  Pôles d'appui au pôle urbain principal : Domérat - Commentry
-  Couronne péri-urbaine
-  Communes périphériques d'accueil
-  Pôles intermédiaires de services



Renforcer les coopérations territoriales pour construire un espace de vie connecté, équilibré et solidaire



Structurer un réseau de mobilités interconnectées multimodales et adapté aux faibles densités

- ⇒ *Organiser le développement autour d'espaces de vie mieux connectés afin de réduire les déplacements contraints*
- ⇒ *Faire des gares, des centralités, des pôles d'échanges, des pôles d'emploi et de itinéraires des points d'appuis*
- ⇒ *Accompagner la transition des mobilités : diversification progressive des réponses*



Renforcer les coopérations territoriales pour construire un espace de vie connecté, équilibre et solidaire



Adapter l'offre de logement pour contribuer à la dynamique résidentielle et de l'emploi



Diversifier l'offre résidentielle afin répondre aux évolutions de la population

⇒ *Une stratégie résidentielle qui se concentre préférentiellement dans les centralités et les polarités et qui donne la priorité à mobilisation du parc existant*

⇒ *Une offre résidentielle qui devra d'adapter aux besoins des salariés et à la localité des pôles qui concentrent le plus d'emplois*



Organiser des continuités écologiques et une gestion intégrée des ressources naturelles

⇒ *Faire des composantes paysagères les supports d'un aménagement plus résilient face aux transitions climatiques et énergétiques*

⇒ *Chercher la solidarité et la complémentarité des ressources : forêt au nord, agricole à l'ouest et l'est, vallée centrale...*





Accroître l'attractivité en offrant un cadre de vie adapté aux effets du changement climatique

- *Offrir un cadre de vie équilibré et résilient en misant sur les atouts naturels et paysagers du territoire, afin d'en faire une véritable alternative aux métropoles et un refuge climatique à l'échelle nationale.*
- *L'ambition consiste à faire de ces ressources le support d'un cadre de vie équilibré, résilient et désirable, capable d'affirmer le territoire comme une alternative aux grands espaces métropolitains.*
- *Cette trajectoire place la santé environnementale au cœur du projet d'aménagement.*

Accroître l'attractivité en offrant un cadre de vie adapté aux effets du changement climatique

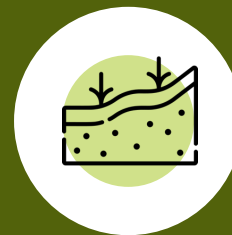


Préserver et restaurer les milieux naturels pour renforcer la résilience écologique



Aménager durablement les espaces urbanisés pour limiter les vulnérabilités

- ▷ Préserver et renforcer les réservoirs de biodiversité, les corridors écologiques et les milieux



- ▷ Lutter contre les îlots de chaleur urbains (ICU) en intégrant des espaces végétalisés



- ▷ Tendre vers la renaturation et la désimperméabilisation des espaces



Accroître l'attractivité en offrant un cadre de vie adapté aux effets du changement climatique



**Engager une trajectoire éco
contributrice fondée sur la
réindustrialisation, l'innovation et la
sobriété**



**Faire de l'économie sociale et
solidaire un outil d'ancrage** des
activités : en mobilisant les friches,
locaux vacants, savoir faire
industriels et artisanaux, filières
agricoles



**Accompagner l'évolution des filières
vers des modèles plus sobres en
ressources**, plus résilients face aux
effets du changement climatique



Mieux relier les lieux d'emploi, les
lieux de vie, les services, les mobilités
et les ressources locales.

Accroître l'attractivité en offrant un cadre de vie adapté aux effets du changement climatique



Inventer et définir des paysages post carbones fondés sur les spécificités locales

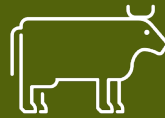
- Reconnaître le paysage comme infrastructure à protéger, conforter et mobiliser dans les choix d'aménagement :



Lisière forestière



Silhouette urbaine



cœur de bocage



Vallée du Cher



Patrimoine industriel



Patrimoine naturel



Patrimoine culturel



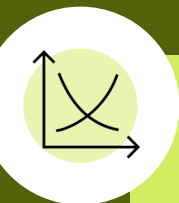
Canal de Berry

- Développer des énergies renouvelables compatibles avec les paysages les plus sensibles, les continuités écologiques, les terres agricoles stratégiques et les patrimoines ...
- ...et encourager la mobilisation des surfaces déjà bâties ou artificialisées



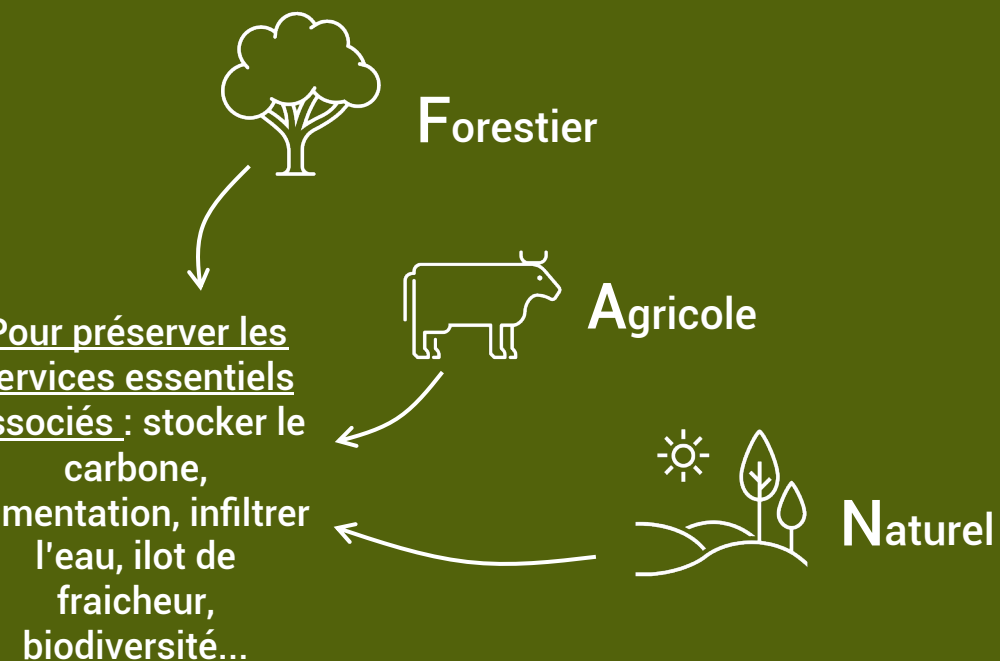
- Mais privilégier d'abord la sobriété énergétique et la réduction des consommations

Accroître l'attractivité en offrant un cadre de vie adapté aux effets du changement climatique

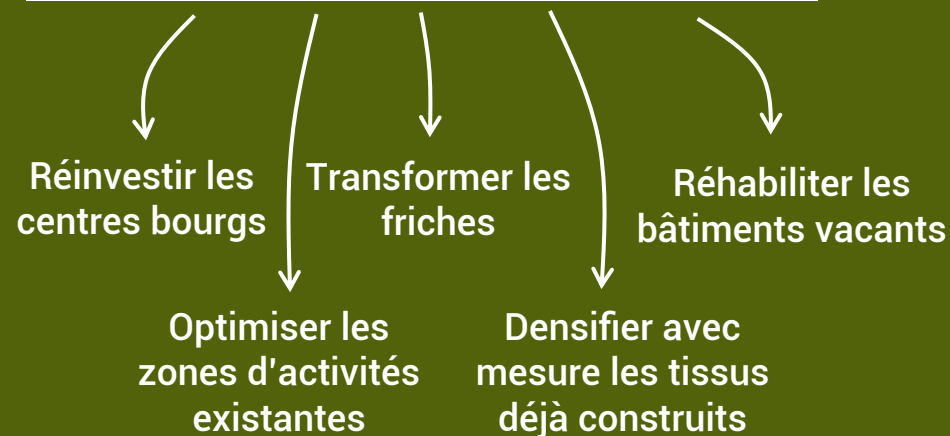


Le SCoT : la boussole pour l'aménagement du territoire

- Pour la période 2021-2031 : le SCoT fixe une trajectoire de sobriété foncière. Le territoire devra réduire la consommation des espaces :



L'objectif est de mieux utiliser les espaces déjà urbanisés avant d'ouvrir de nouveaux terrains à l'urbanisation.



- Pour les décennies suivantes jusqu'en 2050 : le SCoT prévoit une réduction progressive du rythme d'artificialisation des sols, afin d'inscrire le territoire dans la trajectoire nationale du zéro artificialisation nette :

- privilégier un développement plus intelligent, compact et plus qualitatif



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

TEMPS DE DÉBAT



Franck WEHRLÉ
f.wehrle@atopiaconseil.com
06 62 02 98 38
3 allée Verte
75011 Paris



BL
évolution

G&B
GARRIGUES
BEAULAC
ASSOCIÉS

Merci pour votre attention



Démarche accompagnée par :

